

En tant que fournisseur important de machines et d'appareils pour l'industrie européenne, nous sommes régulièrement amenés à prendre position au sujet de la conformité des produits SERTO selon la directive 2014/34/EU (surtout connue sous la notion „ATEX“). Ceci est lié à l'incertitude de nombreux fabricants, selon que leurs produits soient soumis à la réglementation de cette directive ou non.

Bien qu'une machine, un instrument soit utilisé dans un environnement explosif ou soit en rapport avec un tel environnement, le fabricant a le devoir d'analyser tous les dangers pouvant provenir d'une application conforme, et même d'une application non conforme, mais prévisible, de ses produits. Cette analyse des risques est à prévoir, selon la directive 2014/34/EU, par le fabricant indépendamment de la nécessité d'une éventuelle certification par une «fonction nommée».

La directive distingue les produits suivants:

- appareils
- systèmes de protection
- composants
- dispositifs de sécurité, de contrôle et de régulation

Les raccords et vannes SERTO sont classés comme «produits non-électriques» dans la catégorie des accessoires pour robinetteries et sont ainsi considérés comme des composants. Parmi les sources inflammables potentielles des robinetteries non commandées électriquement, on trouve des étincelles mécaniques, des surfaces chaudes et des charges électrostatiques. Alors que, d'après la directive, les déchargements statiques sont de la responsabilité de l'exploitant, c'est la construction correcte du système, le choix des bons composants, et le montage correcte selon le mode d'emploi, qui évitent les surfaces chaudes et les étincelles mécaniques. Ces points relèvent également de la responsabilité de l'exploitant.

Evidemment nos produits ne possèdent pas de source potentielle d'inflammation. Même employés dans un endroit à risque d'explosion, les raccords et robinets SERTO ne tombent pas dans le champ d'application de la directive 2014/34/EU. Il ne s'agit pas d'un appareil dans le sens de la directive. L'exploitant est responsable de la mise en place des mesures nécessaires afin que l'emploi de nos produits corresponde bien aux règles homologuées de la technique.

Il est tout à fait possible que d'autres directives importantes entrent en vigueur pour notre gamme de produits, probablement dans des secteurs avec de hautes exigences quant à l'hygiène, à la sécurité, etc. En raison du très large champ d'application de nos produits, vos demandes, en tant que client, devraient être spécifiées pour chaque cas spécifique.

Frauenfeld, le 01 mars 2024



Michael Heusser
Directeur gestion des produits



Claudio Temporal
Directeur gestion qualité et environnement